

21.08.2015 - 11:39 Uhr

Pas de baisse de l'âge d'entrée dans la caisse de pension

Bern (ots) -

Dans le cadre de la réforme de la prévoyance vieillesse, la Commission sociale du Conseil des Etats propose d'abaisser l'âge d'entrée dans la caisse de pension à 21 ans. Le Comité de Jeunesse.Suisse - l'organisation nationale de jeunesse de Travail.Suisse - considère que cette décision est contreproductive. moins

Le Conseil fédéral a, sous le nom de « prévoyance vieillesse 2020 » proposé une grande réforme de la prévoyance vieillesse. Le but est de maintenir les prestations pour les assurés en dépit de l'évolution démographique problématique. Dans le cadre de cette réforme, on a aussi examiné la question de baisser l'âge d'entrée dans la caisse de pension qui est aujourd'hui fixé à 25 ans. Après un examen minutieux, le Conseil fédéral a renoncé à cette mesure dans son message. La Commission sociale du Conseil des Etats propose néanmoins maintenant de fixer le début du processus d'épargne à 21 ans.

Le Comité de Travail.Suisse considère cette mesure comme contreproductive pour plusieurs raisons.

- La baisse de l'âge d'entrée dans la caisse de pension rendra plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes travailleurs et travailleuses. Les jeunes deviendront des travailleurs plus chers étant donné que les employeurs devront verser leur contribution au 2ème pilier dès l'insertion professionnelle.
- Les jeunes ont déjà un salaire comparativement plus faible. Une réduction supplémentaire par des cotisations à la caisse de pension limite encore plus leur marge de manoeuvre. En outre, pendant les jeunes années, on a diverses occasions de poursuivre un développement par le biais de formations continues, séjours linguistiques et voyages. Avec un salaire amoindri, il est plus difficile de constituer des réserves pour de tels plans. C'est un problème sérieux avant tout pour les jeunes dont les familles ne peuvent pas leur donner un coup de pouce financier.
- La baisse de l'âge d'entrée dans la caisse de pension n'apporte pas non plus les effets désirés pour les caisses de pension. Car les salaires comparativement plus faibles des jeunes apportent peu de revenus aux caisses de pension mais limitent en revanche les jeunes pour la constitution de leurs propres réserves.

Jeunesse.Suisse est l'organisation nationale des jeunes de Travail.Suisse. En font partie les jeunes des organisations de travailleurs et travailleuses Syna, Hotel&Gastro Union, transfair, OCST et SCIV.

Contact:

Jordan Kestle, Président Jeunesse.Suisse, Tel. 041 418 22 43
Roman Helfer, Vice-Président Jeunesse.Suisse, Tel. 079 540 78 37

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100776685> abgerufen werden.